

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du MARDI 28 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers : en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10

Date de convocation : 22/04/2026

Etaient présents les Conseillers municipaux suivants : M. BAUER Christophe ; M. DEJONGHE Gianni ; Mme FISCHER Claire ; M. HALTER Renan, M. JACQUOT Daniel ; Mme LUDWIG Michèle ; M. MATHIS Jean-Marc ; Mme MATZINGER Sophie, Mme PARENTHOINE Camille ; Mme ROEHRIG Virginie,

Absent excusé : /

Absent(s) : /

Assistait en outre : /

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

- 1) Vote du BUDGET 2026,
- 2) Désignation des membres délégués de l'AGEDI (titulaire et suppléant),
- 3) Désignation des membres représentant la commune à l'AFP (titulaire et suppléant),
- 4) Astreinte, Numéros d'urgence et Personnes à contacter en cas d'urgence,
- 5) Création d'une Commission Affaires Courantes,
- 6) Mode de fonctionnement : Réunions de travail et Conseils Municipaux,
- 7) Communications, divers :
  - Prochain Bulletin d'Information
  - Autres.

**1) VOTE DU BUDGET 2026**

**DCM N°2026-011**

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026**

A l'ouverture de la séance, la Maire propose que les votes soient à main levée, comme le dispose l'article L. 2121-21 du CGCT. Personne ne s'étant opposé à ce mode de scrutin, il en sera ainsi pour la suite de la séance.

La Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Ce budget a été travaillé en amont par la Commissions Finances et Madame STRASBACH, Conseillère aux Décideurs Locaux nous a épaulé dans cette étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget principal de l'exercice 2026 qui se clôture comme suit :

|                                      |                  |
|--------------------------------------|------------------|
| Total des recettes de fonctionnement | 418 122.44 euros |
| Total des dépenses de fonctionnement | 418 122.44 euros |
| Total des recettes d'investissement  | 528 621 43 euros |
| Total des dépenses d'investissement  | 528 621.43 euros |

**2) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE WILDERSBACH A L'ASSEMBLEE SPECIALE DU SYNDICAT MIXTE AGEDI**  
**DCM N°2026-012**

Sous la présidence de **PARENTHOINE Camille**, Maire, le Conseil municipal de la commune de Wildersbach dûment convoqué,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article **L.5211-7** ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, et notamment les dispositions relatives à la composition de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelés à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de WILDERSBACH au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Madame la Maire expose que, du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte AGEDI, le conseil municipal doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la commune de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **titulaire** : **Camille PARENTHOINE, Maire**
2. **DÉSIGNE** en qualité de représentant **suppléant** : **Christophe BAUER, Conseiller.**
3. **PRÉCISE** que ces représentants exerceront leur mandat pour la durée du mandat en cours.
4. **AUTORISE** Madame le Maire à notifier la présente délibération au Syndicat Mixte AGEDI et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

**3) DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE « LE WILDBACH »**  
**DCM N°2026 - 13**

Madame la Maire informe le conseil municipal que la commune de WILDERSBACH doit désigner un représentant à l'Association Foncière Pastorale « Le Wildbach ».

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Désigne**

- **Michèle LUDWIG** en qualité de titulaire,
- **Camille PARENTHOINE** en qualité de suppléant,

Représentants de la commune de WILDERSBACH à l'Association Foncière Pastorale « Le Wildbach ».

**4) ASTREINTE, NUMEROS D'URGENCE ET PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE**

La Maire et les Adjoints, au vu de leurs fonctions et de leurs responsabilités, sont les personnes à contacter en cas d'urgence. Leurs numéros de téléphone portable vont être diffusés à l'ensemble

des habitants dans le Bulletin d'Information.

N°2026-016

#### **5) CREATION D'UNE COMMISSION AFFAIRES COURANTES**

Afin de répondre aux difficultés rencontrées par les habitants, il a été décidé à l'unanimité de créer une Commissions Affaire Courantes qui permettra de trouver des solutions collectives et collégiales. Cette Commission se réunira régulièrement. L'ensemble des membres du Conseil participera à cette Commission.

#### **6) MODE DE FONCTIONNEMENT : REUNIONS DE TRAVAIL ET CONSEILS MUNICIPAUX,**

La Maire propose qu'une organisation différente soit mise en place, alternant Conseils Municipaux et Réunions de Travail. Les Conseils Municipaux peuvent être convoqués tous les deux mois et une Réunion de travail sera intercalée pour permettre de préparer le travail en Conseil Municipal. Cette organisation est approuvée par tous et adoptée à l'unanimité.

#### **7) COMMUNICATION, DIVERS**

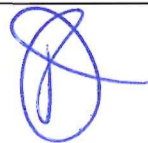
##### **a) Bulletin d'information**

Le premier Bulletin Municipal paraîtra à la mi-mai. La Commission Communication y travaille.

##### **b) Autres : pas de remarques supplémentaires**

La Maire remercie l'ensemble de l'équipe pour son travail.  
La Séance du Conseil Municipal est levée à 19h20.

#### **SIGNATURES**

|                                          |                                                                                       |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme. PARENTHOINE Camille, Maire          |  |
| Mme FISCHER Claire, Secrétaire de séance |   |